



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de 2009 de

ITF LIMITED

(opérant sous le nom de Fédération internationale de Tennis)

à

**l'hôtel NH Eurobuilding
Madrid
Espagne**

Le 17 juillet 2009

Présentations et photos de l'AGA visibles sur:

<http://www.itftennis.com/abouttheitf/abouttheitf/agm/> *

**Nom de l'utilisateur: AGM
Mot de passe: Roehampton**

*Ce site est réservé aux personnes et organisations affiliées à l'ITF et ne donne pas accès au grand public. Veuillez faire usage de discrétion quand vous distribuez le nom de l'utilisateur et le mot de passe.

INDEX

	Page
Assemblée générale annuelle	
Assemblée générale annuelle de 2009 – Présences	1
Discours d'ouverture	5
Excuses	5
Parlementaire et Scrutateurs	5
Nécrologie	5
Bilan de l'année	6
Finances & Administration	
Rapport financier	6
Budget & bilan 2008, Budget 2009 & prévisions 2010-2011	7
Président & Communications	
Constitution d'ITF	10
Membres	15
Département du tennis professionnel	
Propositions d'amendements des règlements de la Coupe Davis	16
Propositions d'amendements de la Compétition pour la Coupe Fed	18
Rapports départementaux	19
Election des membres du Conseil d'administration	20
Election du Trésorier honoraire	20
Récompenses pour services rendus au jeu	20
Nomination des experts comptables	20
Assemblée générale annuelle de 2010	21
Futures Assemblées générales annuelles	21
Autres questions	21
Sessions Sur les Questions Cles	22

ITF AGA 2009
NH Eurobuilding, Madrid, Espagne
17 juillet 2009

Liste de présence

Président	M. Francesco Ricci Bitti
Conseil d'administration	M. Juan Carlzon M. Pierre Darmon M. Ismail El Shafei M. Franklin Johnson M. Anil Khanna M. Juan Margets M. Geoff Pollard M. Alan Schwartz M. Charles Trippe Mme Christine Ungricht Dr Georg von Waldenfels
Trésorier honoraire	M. David Jude
Vice-président honoraire à vie	M. Eiichi Kawatei
Conseillers honoraires à vie	M. Ian King M. Eduardo Moline O'Connor

Membres des Associations nationales de Classe B (disposant du droit de vote) représentés par:

ALG - Federation Algerienne de Tennis

Mr Azzi Abdelhalim

ANG - Federacao Angolana de Tenis

Mr Joao Nogueira

Mr Matias Silva

ARG - Asociacion Argentina de Tenis

Mr Armando Cervone

Mr Enrique Morea (Hon. Life Cousellor)

AUS - Tennis Australia

Mr Ashley Cooper

Mr David Stobart

Dr Janet Young

AUT - Osterreichischer Tennisverband

Mr Peter Teuschl

Dr Ernst Wolner

AZE - Azerbaijan Tennis Federation

Mr Ogtay Asadov

Mr Ilham Guliyev

BAR - Barbados Tennis Association Inc.

Dr Raymond Forde

BEL - Fédération Royale Belge de Tennis

Mr Yves Freson

Mr Luc Vandaele

BER - Bermuda Lawn Tennis Association

Mr David Lambert

BLR - Belarus Tennis Association

Mr Aliaksandr Kernazhytski

Mr Sergei Lapsuev

BOL - Federación Boliviana De Tennis

Mr Alvaro Guzman

BOT - Botswana Tennis Federation

Mr Nelson Amanze

BRA - Confederacao Brasileira de Tenis

Mr Chris Kyriotis

Mr Jorge Lacerda

BUL - Bulgarian Tennis Federation

Mr George Krumov

CAN - Tennis Canada

Mr Tony Eames

Mr Jack Graham

CHI - Federacion de Tenis de Chile

Mr Jose Hinzpeter

CIV - Fédération Ivoirienne de Tennis

Mr Georges N'Goan

COL - Federacion Colombiana de Tenis

Mr. Alvaro Peña (Hon. Life Cousellor)

Mr Gabriel Sanchez

CGO - Fédération Congolaise de Lawn Tennis

Mr Germain Ickonga Akindou

CRC - Federación Costarricense de Tenis

Mr Carlos Bravo

Mr Kenneth Thome

CRO - Croatian Tennis Association

Mr Radimir Cacic

Mr Slavko Rasberger

CUB - Federacion Cubana de Tenis de Campo

Mr Rolando Martinez Pérez

CYP - Cyprus Tennis Federation

Mr Philios Christodoulou

CZE - Czech Tenisova Asociace

Mrs. Michaela Cidlinova

DEN - Dansk Tennis Forbund

Mr Niels Persson

DJI - Fédération Djiboutienne de Tennis

Mr Mohamed Houmed Houssein

DOM - Federacion Dominicana de Tenis

Mr Persio Maldonado

ECU - Federacion Ecuatoriana de Tenis

Mr Carlos Alberto Carbo Cox

Mr Manuel Alberto Carrera del Rio

EGY - Egyptian Tennis Federation

Mrs Israa El Sanhoury

Mr. Al Motaz Belah Yosief Sonbol

ESA - Federacion Salvadorena de Tenis

Mr Enrique Molins

ESP - Real Federación Española de Tenis

Mr. Igor Del Busto

Mr. Jose Luis Escañuela

EST - Estonian Tennis Association
Mr Allar Hint
Mr Urmas Sõõrumaa

ETH - Ethiopian Tennis Federation
Mr Mohamed Abdurahman

FIN - Suomen Tennisliitto
Mr Veli-Matti Ropponen

FRA - Fédération Française de Tennis
Mr Jacques Dupre
Mr Jean Gachassin
Mr Daniel Hette

GBR - The Lawn Tennis Association
Mr Peter Bretherton
Mr Derek Howorth
Mr Stuart Smith

GEO - Georgian Tennis Federation
Mrs Leila Meskhi
Mr Emzar Zenaishvili

GER - Deutscher Tennis Bund EV
Mr Franz Feldbausch
Mr Guenther Lang

GRE - Hellenic Tennis Federation
Mr Spyros Zannias

GUA - Fed. Nacional de Tenis de Guatemala
Mr. Alejandro Leal

HAI - Fédération Haitienne de Tennis
Mr. Patrick Blanchet
Mr Frantz Liautaud

HUN - Magyar Tenisz Szovetseg
Mr Tamas Hamori

INA - Indonesian Tennis Association
Mr Soebronto Laras
Mrs Martina Widjaja

IND - All India Tennis Association
Mr V K Batra

IRI - Tennis Fed. of Islamic Republic of Iran
Mr Mohammad Jamshidi
Mr Alireza Khoroooshi

IRL - Tennis Ireland
Mr Des Allen

IRQ - Iraqi Tennis Federation
Mr Ghazi Hamel
Mr Majid Khalel

ISR - Israel Tennis Association
Mr David Harnik

ITA - Federazione Italiana Tennis
Mr Michele Brunetti
Mrs Luisanna Fodde

JPN - Japan Tennis Association
Mr Naohiro Kawatei
Mr Masaru Uchiyama

KAZ - Kazakhstan Tennis Federation
Mr Murat Mukashev
Mr Bulat Utemuratov

KOR - Korea Tennis Association
Mr DongKil Cho
Mr JoonHo Rhee

KSA - Saudi Arabian Tennis Federation
Dr Abdulrahman Alangari

KUW - Kuwait Tennis Federation
HE Sheikh Ahmad Al-Jaber Al-Sabah
Mr Abdul Ridha Al-Ghareeb

LBA - Libya Tennis Federation
Mr Mukhtar Krewi

LUX - Fédération Luxembourgeoise de Tennis
Mr Francois Dahm

MAR - Fédération Royale Marocaine de Tennis
Mr Khalid Outaleb
Mr Fouad Mejjati Alami

MEX - Federacion Mexicana de Tenis
Mr Aurelio Nuñez Almaraz
Mr Gaston Villegas

MLT - Malta Tennis Federation
Dr David Farrugia Sacco

MRI - Mauritius Tennis Federation
Mr Akhtar Anver Toorawa

NED - Koninklijke Nederlandse
Mr Evert-Jan Hulshof
Mrs Karin Van Bijsterveld

NGR - Nigeria Tennis Federation
Mr Sani Ndanusa

NOR - Norges Tennisforbund
Mr Per Wright

NZL - Tennis New Zealand
Mr David Patterson

OMA - Oman Tennis Association
Mr Majeed Al Asfoor

PAK - Pakistan Tennis Federation
Mr Abdul Rashid Khan
Mr Abbas Syed Dilawar

PAR - Asociacion Paraguaya de Tenis
Mr Camilo Jorge Pérez López-Moreira

PER - Federacion Deportiva Peruana de Tenis
Mr Edmundo Jaramillo

PHI - Philippine Tennis Association
Mr Ajay Pathak
Mr Julito Villanueva

POL - Polski Związek Tenisowy
Mr Jacek Ksen
Mr Wojciech Radomski

POR - Federacao Portuguesa de Tenis
Mr José Calheiros

PUR - Asociacion de Tenis de Puerto Rico
Mr Ruben Jordan

QAT - Qatar Tennis Federation
Mr Youssef al Obaidly
Mr Adel Aref

ROU - Federatia Romana de Tennis
Mr Matei Silviu Cristian

RSA - South African Tennis Association
Mr Johann Koorts

RUS - Russian Tennis Federation
Mr Roman Murashkovsky
Mr Shamil Tarpishchev

SEN - Fédération Senegalaise de Tennis
Mr Issa Mboup
Mr. Layti Ndiaye

SIN - Singapore Tennis Association
Mr Mui Soon Ng
Mr Uthrapathy Shunmugam

SRB - Serbia Tennis Federation
Mr Dusan Orlandic

SRI - Sri Lanka Tennis Association
Mr Suresh Subramaniam

SUD - Sudan Lawn Tennis Association
Mr Mohamed Islam El Sanhoury

SUI - Swiss Tennis
Mr Erik Keller
Mr Rene Stammbach

SWE - The Swedish Tennis Association
Mr Henrik Kallen
Mr Anders Rydberg

THA - Lawn Tennis Association of Thailand
Mr Mr. Suwat Liptapanlop

TPE - Chinese Taipei Tennis Association
Mr Philip Su

TUN - Fédération Tunisienne de Tennis
Mr Mehrez Boussayene

TUR - Turkiye Tenis Federasyonu
Mrs Ayda Uluc
UAE - United Arab Emirates Tennis Association
Mr Nasser Al Madani
UKR - Ukrainian Tennis Federation
Mr Sergii Lashkul
URU - Asociacion Uruguaya de Tenis
Mr Ruben Marturet
USA - United States Tennis Association
Mrs Lucy Garvin
Mr Joseph Grover
Mr Jon Vegosen

UZB - Uzbekistan Tennis Federation
Mr Yaakov Ribalsky
Mr Rustam Inoyatov
VIE - Vietnam Tennis Federation
Mr Dang Huu Hai
YEM - Yemen Tennis Federation
Mr Nabil Mahdi
Mr Mohammed Rizq Al-Surmi

Membres des Associations nationales de Classe C (ne disposant pas du droit de vote) représentés par:

ALB - Albanian Tennis Federation
Mr Tonin Mema
Mr Edvin Libohova
BDI - Federation de Tennis du Burundi
Mr Libérat Hicintuka

Associations régionales

ATF - Asian Tennis Federation
Mr Ravinder Sharma
CAT - Confederation of African Tennis
Mr Tarak Cherif
COSAT - Confederacion Sudamericana de Tenis
Mr Sergio Elias
COTECC – Confederación de Tenis de Centroamérica y El Caribe
Mr Miguel Irigoyen
TE - Tennis Europe
Mrs Charlotte Ferrari

Organisations reconnues

Centenary Tennis Clubs
Mr Juan Maria Tintore
Council of International Clubs
Mr Barry Weatherill
Mr Julilan Tatum

Observateurs

ARG - Asociacion Argentina de Tenis
Mr Arturo Grimaldi
AZE - Azerbaijan Tennis Federation
Ms Tatyana Abdulkhakova
BEL - Fédération Royale Belge de Tennis
Mr Walter Goethals
BEN - Fédération Beninoise de Lawn Tennis
Mr Jean-Claude Talon
BLR - Belarus Tennis Association
Miss Elena Jolnertchik
ESP - Real Federación Española de Tenis
Mr Miguel Diaz
Mr Jose Fernandez
Mr Francesc Orriols
MLI - Fédération Malienne de Tennis
Mr Mohamed Oumar Traore
RUS - Russian Tennis Federation

Membres de la Fondation

California Products Corp
Mr. John Graham
Mr. Arthur Tucker
Concept 90
Mrs Silvana Marincic
Head Racquet Sports
Mr Ottmar Barbian
INTERPRO International
Mr Fathi Farah (Hon. Life Counsellor)
CGO - Fédération Congolaise de Lawn Tennis
Mr Germain Ickonga Akindou
PTR
Mr Dan Santorum
Mr Inaki Balzola

Mr Aleksei Selivanenko
THA - Lawn Tennis Association of Thailand
Dr Tawisak Silakul
UZB - Uzbekistan Tennis Federation
Mr Igor Shepelev
VEN - Federacion Venezolana de Tenis
Mr Jhonny Figueroa
VIE - Vietnam Tennis Federation
Mr Phan Thi Thu Ha
CAT
Mr Hichem Riani
COSAT
Mr Edmundo Rodriguez
TE - Tennis Europe
Mr Olli Maenpaa
Mr Pierre-Paul de Keghel
Mr John James

Personnel de l'ITF

M Bill Babcock	Directeur – Grands Chelems et tournois professionnels
M Mark Bullock	Directeur – tennis en fauteuil roulant
Mme Alessia Capel-Davies	Organisatrice de l'AGA
M. Frank Courard	Administrateur – projets de développement
Mlle Vicki Fecci	Organisatrice de l'AGA
Mlle Jane Fraser	Organisatrice de l'AGA
M Sunil Kaikini	Directeur - Télévision
M Dave Miley	Directeur du développement du tennis
Dr Stuart Miller	Responsable scientifique et technique
Mme Jackie Nesbitt	Responsable des Circuits professionnels
M. James Newman	Tennis Play & Stay
M Sean O'Loughlin	Directeur des Finances & de l'administration
M Neil Robinson	Organisatrice de l'AGA
M Luca Santilli	Directeur du tennis Juniors & Seniors
M Paul Smith	Directeur – Coupe Davis, Coupe Fed et Jeux olympiques
Mlle Barbara Travers	Responsable des communications
M Hrvoje Zmajic	Officier du développement

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ITF
NH EUROBUILDING, MADRID
17 JUILLET 2009**

Le Président, FRANCESCO RICCI BITTI, a officiellement déclaré l'Assemblée ouverte à 9h35 en accueillant les délégués, en remerciant le Président de la Real Federacion Espanola de Tennis, JOSE LUIS ESCANUELA, et en saluant Monsieur JAIME LISSAVETZKY (Secrétaire d'Etat et Président du Conseil supérieur des Sports).

JAIME LISSAVETSKY a souhaité la bienvenue à Madrid aux délégués pour le 100e anniversaire de la RFET et fait état du talent actuel dans le tennis en Espagne et de la richesse de son histoire dans le jeu.

JOSE LUIS ESCANUELA, le nouveau Président de la RFET, a également accueilli l'AGA en insistant sur la nécessité d'avoir de fortes Associations nationales et d'aider financièrement les Associations qui manquent de ressources.

Le Président de l'ITF a informé l'Assemblée que 99 nations membres sur 205 étaient représentées.

Le système de scrutin informatisé a ensuite fait l'objet d'un test positif, et le quorum vérifié. Les droits de vote avaient déjà été établis lors des inscriptions.

Les six Associations suivantes ont présenté leurs excuses pour leur absence:

Belize	Liban	Iles Vierges US
Chine	République de Slovaquie	
Jordanie	Somalie	

Les personnes suivantes se sont excusées personnellement :

Miguel Carrizosa (Membre du Conseil d'administration de l'ITF)
Heinz Grimm (Vice-président honoraire à vie)
Pablo Llorens, (Vice-président honoraire à vie)

Le PRESIDENT a mentionné les noms des Conseillers honoraires à vie présents.

CHARLES TRIPPE a été nommé Président de séance et DAVID JUDE, ALVARO PENA et EIICHEI KAWATEI comme scrutateurs.

Le Président a rendu hommage aux quinze membres de la famille du tennis décédés depuis la publication du rapport annuel.

Angelo Bartoni	Italie
Diana Bowles	RU
Bob Cookson	USA
Denis Dall	Australie
Jan Francke	Suède
Dr Irving Glick	USA
Alison Ide	Australie
Ricardo Mendieta	Costa Rica
Mathieu Montcourt	France
Bill Pickup	RU
Oliver Puras Gomez	Espagne
Mauro Sabatini	Italie
Lester Snyder	USA
Aleksandr Tsaturyan	Arménie
Sidney Wood	USA

L'assemblée a observé une période de silence.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE 2008

Le procès-verbal de l'AGA de 2008 a été approuvé.

BILAN DE L'ANNEE par le Président, FRANCESCO RICCI BITTI

FINANCES

En 2008 l'excédent confortable sur les opérations de l'ITF a été plus que compensé par la réduction en valeur du portefeuille d'investissements, avec pour résultat une perte globale sur l'année de \$3,1 millions. La cause principale de ce retour de fortune est la crise économique mondiale.

Notre but pour 2009, est de retrouver l'équilibre. Un nouvel accord de parrainage avec Telefonica et le renouvellement du contrat existant avec NH Hoteles devraient aider à redresser le budget.

COMPETITIONS

Les épreuves de prestige de l'ITF sont toujours la Coupe Davis et la Fed Cup, toutes deux parrainées par BNP Paribas. Il reste essentiel de préserver et accroître l'attraction de ces compétitions pour les sponsors et, notamment dans le cas de la Finale de la Coupe Davis, d'assurer que les villes d'accueil ont un standing international suffisant pour les satisfaire.

CONSTITUTION

Une proposition d'augmentation du nombre de membres au Conseil d'administration (à l'exclusion du Président) de 12 à 13 à partir de 2011 serait présentée à l'Assemblée plus tard.

CONCLUSION

Le Président a résumé les présentations des Sessions sur les questions clés de la veille. Il a applaudi l'introduction de "Tennis 10s", la poursuite de l'expansion du Tennis Seniors et les efforts du groupe de travail sur le Tennis professionnel pour aider les Nations Membres à organiser des tournois et encourager chaque tournoi à devenir un Championnat homologué par la FIT.

En ce qui concerne le Code WADA Code et le Programme antidopage du tennis, il a souligné la nécessité de maintenir le régime de tests hors-court (la règle des déplacements personnels) tout en rendant l'intrusion dans la vie personnelle des joueurs acceptable – un équilibre difficile à trouver, mais indispensable. Grâce à l'antidopage et à l'Unité Intégrité du Tennis, l'ITF oeuvre continuellement pour protéger l'intégrité du jeu.

Le Président a conclu en remerciant les Fédérations nationales, les Associations régionales et le Conseil d'administration de l'ITF (dont beaucoup ne se représenteraient pas à l'élection) de leur soutien passé et continu. Il a loué les efforts du personnel de l'ITF à l'AGA, à Roehampton et à travers le monde.

DEPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION

DAVID JUDE (Trésorier honoraire et Président du Comité des finances) a résumé les comptes de l'ITF pour 2008, qu'il avait présentés en détail la veille. Bien qu'il y ait eu un excédent sur les opérations de \$2,467millions, une perte non réalisée de taille importante sur les investissements a causé un déficit global pour l'année de \$3,176millions. Le fonds de réserve de l'ITF au 31.12.08 s'élevait à \$27,242 millions.

Le Conseil a nommé KPMG UK comme experts comptables pour l'année suivante. Il a terminé en présentant les comptes pour l'année 2008 (voir pages 9-11)

RAPPORTS DEPARTEMENTAUX

Les rapports des Départements suivants ont été soumis à l'Assemblée:

INFORMATION et TECHNOLOGIE DES COMMUNICATIONS

RESSOURCES HUMAINES

PRESIDENT et COMMUNICATIONS

MARKETING DU JEU

PROGRAMME ANTIDOPAGE

Il n'y a pas eu de questions.

BUDGET & ACTUAL 2008, BUDGET 2009, FORECASTS 2010 & 2011

Tous les chiffres sont en dollars US

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
RECETTES	41,710	47,965	6,255	45,063	46,943	48,906
DEPENSES (y compris dépréciation)	(42,835)	(45,498)	(2,663)	(44,602)	(46,192)	(48,040)
EXCEDENT SUR LES OPERATIONS AVANT INVESTISSEMENTS ET TAXES	(1,125)	2,467	3,592	461	752	866
RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS & RECETTE DES INTERES GESTION DES INVESTISSEMENTS	1,681 (148)	(5,058) (119)	(6,739) 29	950 (120)	988 (125)	1,028 (130)
TAXEX (y compris Coupe Hopman) ARTICLES EXCEPTIONNELS	(270) 0	(466) 0	(196) 0	(268) (1,000)	(278) (1,040)	(290) (1,082)
EXCEDENT NET	137	(3,176)	(3,313)	23	297	392

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
RECETTES						
<u>RECETTES DES PARRAINAGES</u>						
Coupe Davis	17,432	20,000	2,568	18,174	18,901	19,657
Fed Cup	1,770	1,581	(189)	2,459	2,557	2,660
Coupe Davis/Fed Cup Juniors	511	390	(121)	437	454	473
Circuits	20	0	(20)	0	0	0
Seniors	16	0	(16)	0	0	0
Fauteuil roulant	430	400	(30)	635	660	687
	20,179	22,371	2,192	21,705	22,573	23,476
Recettes des épreuves	2,829	3,853	1,024	3,043	3,364	3,704
TV & Licences	5,836	7,106	1,270	6,654	6,920	7,196
Jeux olympiques	3,026	3,216	190	3,026	3,026	3,026
Hopman Cup	3,877	4,691	814	3,784	3,935	4,093
Merchandising	10	3	(7)	10	10	11
Coitisations	1,705	1,755	50	1,821	1,894	1,969
Droits d'autorisation	736	820	84	808	840	874
Fondation	165	166	1	165	171	178
Technique	325	431	106	455	473	492
GSDF	1,526	1,709	183	1,729	1,798	1,870
Fauteuil roulant - Silver Fund	140	144	4	120	125	130
Antidopage	1,100	1,427	327	1,412	1,468	1,527
Icoach	150	153	3	220	229	238
Divers	106	120	14	111	117	122
TOTAL	41,710	47,965	6,255	45,063	46,943	48,906

BUDGET & ACTUAL 2008, BUDGET 2009, FORECASTS 2010 & 2011

DEPENSES

TENNIS PROFESSIONNEL

COUPE DAVIS

Prix (note 1) 9,133 9,031 (102) 9,485 9,864 10,259
 Coût des épreuves 1,966 2,488 522 2,256 2,346 2,440

FED CUP

Prix 2,312 2,291 (21) 2,497 2,597 2,701
 Coût des épreuves 1,308 1,274 (34) 1,336 1,389 1,444

Hopman Cup - coût des épreuves 3,802 4,262 460 3,725 3,874 4,029
 Jeux olympiques 0 0 0 57 60 62

Tennis masculin 358 363 5 378 393 409
 Tennis féminin 175 157 (18) 159 165 172
 Règles du Tennis 25 7 (18) 26 27 28
 Contribution ITF au Comité du GC 95 128 33 99 103 107
 Contribution IFT à l'Unité dur l'intégrité du Tennis (Note 2) 50 63 13 75 78 81
 Personnel 1,598 1,595 (3) 1,614 1,679 1,746

TOTAL

20,823 21,659 836 21,707 22,575 23,478

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
TOTAL	20,823	21,659	836	21,707	22,575	23,478

DEVELOPPEMENT DU TENNIS

Développement 2,094 2,136 42 2,167 2,254 2,344
 GSDF 1,526 1,709 183 1,729 1,798 1,870
 Coupe Davis Cup / Fed Cup Juniors 437 464 27 456 475 494
 Tennis mondial Juniors 373 381 8 387 403 419
 Circuit Juniors 106 96 (10) 119 123 128
 Tennis en fauteuil roulant 353 233 (120) 345 359 374
 Tennis en fauteuil roulant - Silver Fund 140 144 4 120 125 130
 Seniors 248 201 (47) 257 267 278
 Technique 234 199 (35) 210 219 227
 Commission médicale du sport 60 55 (5) 77 80 83
 Fondation 87 87 0 90 94 97
 Aide au développement 145 132 (13) 151 157 163
 Icoach 70 109 39 130 135 141
 Personnel 2,108 2,208 100 2,188 2,275 2,366

TOTAL

7,981 8,153 172 8,426 8,764 9,114

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
TOTAL	7,981	8,153	172	8,426	8,764	9,114

DEPARTEMENT COMMERCIAL

Coûts TV 930 1,097 167 993 1033 1,074
 Commercial 204 213 9 223 231 241
 Frais d'agences pour les parrainages 0 790 790 667 500 520
 Merchandising 16 2 (14) 15 15 16
 Personnel 1,203 1,225 22 1,092 1,136 1,181

TOTAL

2,353 3,327 974 2,990 2,915 3,032

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
TOTAL	2,353	3,327	974	2,990	2,915	3,032

BUDGET & ACTUAL 2008, BUDGET 2009, FORECASTS 2010 & 2011

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
PRESIDENT / COMMUNICATIONS						
Communications	712	746	34	771	802	834
Assemblée générale annuelle	492	466	(26)	387	403	419
Conseil d'administration	350	389	39	378	393	409
Direction	249	367	118	271	281	293
Allocations régionales	502	507	5	522	542	564
Marketing du jeu	345	406	61	405	421	438
Constitution	20	23	3	23	24	25
Personnel	2,029	1,982	(47)	1,986	2,066	2,148
Sous-total	4,700	4,886	186	4,743	4,932	5,130
Antidopage	1,286	1,384	98	1,548	1,610	1,674
TOTAL	5,986	6,270	284	6,291	6,542	6,804

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
FINANCES & ADMINISTRATION						
Administration	221	236	15	218	227	236
Informatique	640	618	(22)	658	684	712
frais légaux & professionnels	305	572	267	293	304	317
Assurances (Note 3)	611	341	(270)	362	377	391
Finances	39	229	190	36	38	39
Locaux	1,576	1,474	(102)	1,420	1,477	1,536
Personnel	1,747	1,770	23	1,651	1,717	1,786
TOTAL	5,139	5,241	102	4,638	4,824	5,017

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
AUTRES DEPENSES						
Dépréciation	553	607	54	550	572	595
Dépenses de change de devises	0	241	241	0	0	0
	553	848	295	550	572	595
TOTAL DES DEPENSES	42,835	45,498	2,663	44,602	46,192	48,040

Bilan

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
Total des Actifs nets	32,795	27,242	(5,553)	27,265	27,562	27,953

	BUDGET 2008	BILAN 2008	écart du Budget	BUDGET 2009	PREVISIONS 2010	PREVISIONS 2011
Réserves						
Réserves à l'ouverture	32,658	32,658	0	27,242	27,265	27,562
Excédent pour l'année	137	(3,176)	(3,313)	23	297	392
Mouvements des réserves	0	(2,240)	(2,240)	0	0	0
Total des Réserves	32,795	27,242	(5,553)	27,265	27,562	27,953

Notes:

Note 1 - Le budget 2008 de la valeur des prix de la Coupe Davis a été revu pour inclure les coûts de la Reconnaissance & Récompense, en ligne avec les comptes statutaires

Note 2 - Budget 2008 - la contribution de ITF à Tennis Integrity de \$50 000 a été déplacée de 'Marketing du jeu' à 'Contribution ITF à l'Unité sur l'intégrité du Tennis'

Note 3 - Budget 2008 - L'assurance antidopage de \$169 000 est passée de 'antidopage' à 'assurances'

CONSTITUTION DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TENNIS

CHARLES TRIPPE (Président du Comité constitutionnel) a présenté la proposition d'amendement de la constitution de la FIT suivant:

1. LOI SUR LES SOCIETE COMMERCIALES INTERNATIONALES

Changement de date là où nécessaire pour remplacer la loi sur les sociétés commerciales de 1989 par la version de 2000.

Page 1

Commonwealth des Bahamas
Statuts de
ITF Limited
Loi sur les sociétés commerciales internationales de ~~1989~~ 2000
Société commerciale internationale à responsabilité limitée par actions

Page 4

Commonwealth des Bahamas
Statuts de
ITF Limited
Loi sur les sociétés commerciales internationales de ~~1989~~ 2000
Société commerciale internationale à responsabilité limitée par actions

Dans l'interprétation des présentes, et sauf inconsistance avec le sujet et le contexte:

"la Loi" désigne la loi des Bahamas de ~~1989~~ 2000 sur les sociétés commerciales internationales périodiquement amendée;

9. Registered Shares

- (b) La Société garde à son siège social un registre des actions contenant les détails requis par ~~la section 28 de l'Acte~~ la loi.

21. Nomination, Election and Tenure Of Directors

- (h) L'office de membre du Conseil d'Administration est déclaré vacant ipso facto quand un membre:
- (v) viole la ~~section 55 de la Constitution~~ la loi; ou

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

2. ARTICLE 11(A) - 11. DROITS DE VOTE EXCLUSIFS DES MEMBRES DE CLASSE B

Une correction pour déplacer la liste des actions des Règlements à l'Annexe A.

Article 11

- (a) Les Membres de classe B recevront le nombre d'actions assignées à leur nom dans le ~~Règlement 3(a)~~ L'ANNEXE A, et auront ainsi un droit de vote pour chaque action de classe B reçue à moins qu'il n'en soit stipulé autrement ci-après.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

3. ARTICLE 13(E) - LE CONSEIL

Amendement permettant aux Associations régionales d'envoyer deux délégués à l'AGA au lieu d'un seul.

Article 13

- (e) Une Association régionale peut envoyer ~~un seul~~ DEUX représentantS à toute Assemblée générale. Ce/CES représentant(S) est SONT le président ET/ou toute autre personne désignée par l'Association régionale par écrit à la Société. CES représentantS peuvent prendre la parole mais n'ont pas le droit de vote.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

4. ARTICLE 19(A) – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ARTICLE 21 – NOMINATION, ELECTION ET MANDAT DES DIRECTEURS

Augmentation du nombre de membres du Conseil d'administration de 12 à 13 (à l'exclusion du Président) à partir de 2011. Aucune région n'aura plus de six membres, et aucune Nation plus de deux personnes.

Article 19

- (a) ENTRANT EN VIGUEUR A PARTIR DES PREMIERES ELECTIONS APRES JANVIER 2010 L le Conseil d'administration sera composé du Président (élu conformément à l'Article 20) et ~~deux~~ TREIZE autres personnes (élues conformément à l'Article 21).

Article 21

- (iii) Les délégués votant rayeront les noms des candidats qu'ils ne souhaitent pas élire, laissant uniquement les noms des ~~deux~~ TREIZE candidats qu'ils choisissent d'élire. Tout bulletin de vote portant moins ou plus de ~~deux~~ TREIZE noms intacts sera déclaré nul et non avenue.
- (iv) Les ~~deux~~–TREIZE candidats obtenant le plus grand nombre de voix dûment comptées sont déclarés élus (sauf si le sous-paragraphe (e)(i)) devient applicable) lorsque pris collectivement, ils permettent aux conditions suivantes d'être remplies.
- (a) Trois personnes, chacune d'un membre de Classe B différent, parmi les Membres de Classe B détenant le nombre maximum d'actions (deux ou davantage de ces personnes, prises ensemble, sont à même de satisfaire à deux ou plus des conditions énoncées aux sous paragraphes (b)-(c) ci-dessous).
 - (b) Une personne parmi les Membres de Classe B d'Asie;
 - (c) Une personne parmi les Membres de Classe B d'Amérique du Sud;
 - (d) Une personne parmi les Membres de Classe B d'Afrique;
 - (e) Deux personnes parmi les Membres de Classe B d'Europe;
 - (f) Deux personnes parmi les Membres de Classe B du groupe de pays comprenant Etats-Unis d'Amérique, Canada, Mexique, les pays d'Amérique centrale, Panama, les Caraïbes et les Bermudes et
 - (g) Le nombre additionnel de personnes nécessaire à occuper les postes restants au Conseil, provenant de Membres de Classe B et obtenant le plus grand nombre de voix une fois élues les personnes remplissant les conditions des sous paragraphes (a) à (f) ci-dessus, AVEC UNE LIMITE DE SIX PERSONNES AU TOTAL DE TOUTE REGION SPECIFIEE DANS LES SOUS-

PARAGRAPHERS (B) à (F) CI-DESSUS ET DANS UNE LIMITE AU TOTAL DE DEUX PERSONNES DE TOUT MEMBRE.

- (v) Dans le cas où deux candidats ou plus obtiendraient le même nombre de voix pour la ~~deuxième~~ TREIZIEME place d'un scrutin, un vote supplémentaire pour ces deux candidats uniquement aura lieu pour déterminer le vainqueur de la ~~deuxième~~ TREIZIEME place.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

5. ARTICLE 23(J) – PROCEDURES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvel Article, dont le but est d'exclure le Président, ou tout membre du Conseil d'administration, des discussions du Conseil sur des sujets présentant un conflit d'intérêts réel ou perçu.

Article 23

- (J) SI UN DIRECTEUR A UN CONFLIT D'INTERETS REEL OU PERCU SUR UNE QUESTION CONCERNANT LES AFFAIRES DE LA SOCIETE LE PRESIDENT DU CONSEIL PEUT EXIGER DU DIRECTEUR EN QUESTION QU'IL S'ABSENTE DE LA REUNION OU SE RETIENNE DE VOTER OU DE PRENDRE PART A LA DISCUSSION SUR CETTE QUESTION. EN CAS D'OBJECTION A LA DECISION DU PRESIDENT OU SI LE CONFLIT EST RELATIF AU PRESIDENT, LE CONSEIL (A L'EXCLUSION DU DIRECTEUR EN QUESTION OU DU PRESIDENT SELON LE CAS) VOTERA SUR LA QUESTION ET UN RESULTAT A LA MAJORITE SIMPLE QU'IL EXISTE OU POURRAIT EXISTER UN CONFLIT D'INTERETS SUFFIT POUR QUE LE CONSEIL EXIGE DU PRESIDENT OU DU MEMBRE DU CONSEIL CONCERNE QU'IL SE RETIRE DE LA REUNION OU S'ABSTIENNE DE TOUTE PARTICIPATION A LA DISCUSSION DE LA QUESTION.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

6. ARTICLE 31(B) – PROTOCOLES DIVERS

Demande individuelle aux Directeurs de l'ITF de fournir un relevé annuel de leurs intérêts financiers dans le tennis, et de leur appartenance à tout autre organe du tennis. Cet Article ne couvre désormais plus les Associations nationales.

Article 31

- (b) Toute personne acceptant un poste dans l'administration du jeu au sein ~~d'une Association nationale~~ ou de la Société ayant un intérêt financier dans le jeu, doit en faire part par écrit ~~l'autorité concernée~~ avant sa nomination. LES DIRECTEURS DE LA SOCIETE DOIVENT PRESENTER UN RELEVÉ ANNUEL DE LEURS INTERETS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DONNANT LA LISTE DE TOUS LEURS INTERETS FINANCIERS DANS LE TENNIS, LEUR APPARTENANCE A D'AUTRES ORGANES DE TENNIS ET TOUT AUTRE FAIT QUI POURRAIT POTENTIELLEMENT GENERER DES CONFLITS D'INTERETS. La non-conformité à cette règle pourrait conduire au renvoi du poste occupé.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

7. APPENDIX B - VOTING

Aide-mémoire détaillant les majorités requises selon les divers Articles de la Constitution.

ANNEXE B scrutins

SOMMAIRE DES ACTIONS EXIGEANT PLUS D'UNE MAJORITE SIMPLE
(SEULS LES DELEGUES DE MEMBRES DE CLASSE B PEUVENT VOTER AUX REUNIONS DU CONSEIL)

Statuts et règlements

Article	Objet	Majorité requise
3(B)	Adhésion	deux-tiers
3(J)	DIVISION D'UN TERRITOIRE EN DEUX OU PLUS	DEUX-TIERS
3(K)	Plus d'un Membre par pays ou territoire	deux-tiers
4(B)	Suspension d'un Membre	deux-tiers
4(C)	Fin d'adhésion ou expulsion EXPULSION	quatre cinquièmes
4(D)	SUSPENSION OU EXPULSION POUR NON PAIEMENT DE COTISATIONS	DEUX-TIERS
5	Réintégration ADMISSION d'un Membre	deux-tiers
7	Affiliation de Fédérations régionales	deux-tiers
8(C)	DEMANDES D'AFFILIATION D'ORGANISATIONS RECONNUES	DEUX-TIERS
8(F)	EXPULSION D'ORGANISATIONS RECONNUES POUR NON-PAIEMENT	DEUX-TIERS
11(G)	AUGMENTATION ET DIMINUTION DU NOMBRE D' ACTIONS DE CLASSE B	DEUX-TIERS
15	Demande d'Assemblée générale extraordinaire	un tiers
17(B)	Questions n'ayant pas été présentées à temps- décision de les discuter	quatre cinquièmes
17(C)	Motion renversant une décision prise à l'Assemblée générale précédente - à discuter	quatre cinquièmes
18(C)	Election du Président de séance si le Président est indisposé	Majorité simple des voix des délégués présents, une voix par délégué
18(I)	Ajournement d'une Assemblée générale	deux-tiers

22	Responsabilités du Conseil d'Administration	deux-tiers
24(2)C	Présidents honoraires à vie	quatre cinquièmes
24(2)D	Vice-présidents honoraires à vie	quatre cinquièmes
24(2)E	Conseillers honoraires à vie	quatre cinquièmes
27(a)	Rétablissement de Championnats du Monde	unanimité
27(d)	Modification des Règlements de LA COUPE DAVIS ET DE LA FED CUP compétitions internationales De la FIT	deux-tiers
28	Modifications des Règles du jeu TENNIS	deux-tiers
28	DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS DES REGLES DU TENNIS	DEUX-TIERS
28	Modification de la Règle L'ARTICLE 28	unanimité
28	Date d'application du changement de Règle	deux-tiers
32(A)	Modification de la Constitution	deux-tiers
	MODIFICATIONS D'ARTICLES EXIGEANT PLUS D'UNE MAJORITE DES DEUX-TIERS	SELON LES ARTICLES INDIQUES PLUS HAUT
32(C)	Date d'application de la modification	deux-tiers
	MODIFICATIONS D'ARTICLES EXIGEANT PLUS D'UNE MAJORITE DES DEUX-TIERS	SELON LES ARTICLES INDIQUES PLUS HAUT
34	Dissolution	quatre cinquièmes

L'Assemblée a **adopté** la proposition à l'unanimité.

MEMBRES

(Changements entrant en vigueur le 1er janvier 2010)

ASSOCIATION DE TENNIS D'ARGENTINE – demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de sept (7) à neuf (9) - approuvée.

ASSOCIATION DE TENNIS DE CHINE - demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de sept (7) à neuf (9) - approuvée.

ASSOCIATION DE TENNIS D'ISRAEL - demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de trois (3) à cinq (5) - approuvée.

FEDERATION DE TENNIS DU KAZAKHSTAN - demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de une (1) à trois (3) - approuvée.

FEDERATION DE TENNIS DE SERBIE - demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de trois (3) à cinq (5) - approuvée.

FEDERATION DE TENNIS D'OUZBEKISTAN - demande d'augmentation du nombre d'actions de Classe B de trois (3) à cinq (5) - approuvée.

FEDERATION DE TENNIS D'ALBANIE – demande de reclassement de Classe C à Classe B - approuvée.

FEDERATION DE TENNIS DU BURUNDI - demande de reclassement de Classe C à Classe B - déclinée. Un accord sur un plan de paiement des arriérés n'a pas encore été conclu.

ASSOCIATION DE TENNIS SUR PELOUSE DU KENYA – demande d'adhésion comme membre de Classe B - approuvée.

ASSOCIATION DE TENNIS SUR PELOUSE DE ZAMBIE - demande d'adhésion comme membre de Classe B – approuvée.

FEDERATION TCHADIENNE DE TENNIS - demande d'adhésion comme membre de Classe C approuvée.

ASSOCIATION DE TENNIS DE MONGOLIE – demande de reclassement de Classe B en Classe C - approuvée.

ANTIGUA AND BARBUDA - demande tardive de reclassement de Classe B en Classe C – validée et approuvée.

Les nations suivantes ont vu leur **adhésion suspendue** pour manquement au paiement de leurs cotisations deux années successives:

**Afghanistan
Burkina Faso
Mozambique
St.Kitts & Nevis**

Les Nations suivantes ont vu leur **adhésion reconduite** par le Conseil d'administration conformément à l'Article 5(f) après règlement des arriérés de cotisations:

**Iles Vierges Britanniques
République de Centre Afrique
République Démocratique du Congo
Laos
Liberia
Kyrgyzstan
Mauritanie
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tajikistan**

COTISATIONS ANNUELLES

DAVID JUDE (Trésorier honoraire) a annoncé que, en ligne avec l'indice de l'OCDE, les cotisations de 2010 seraient maintenues aux niveaux de 2009.

DEPARTEMENT DU TENNIS PROFESSIONNEL

Le rapport sur la Coupe Davis a été présenté à l'Assemblée. Il n'y a pas eu de questions.

JUAN MARGETS (Président du Comité de la Coupe Davis) a présenté la situation actuelle: augmentation régulière des parrainages et de la couverture TV, dates fixées jusqu'à 2013 et accord sur les points de classement avec ATP. Il a réitéré l'importance capitale de villes attrayantes, sites de haut niveau et bonne programmation TV dans un marché très concurrentiel.

PAUL SMITH (Directeur, Coupe Davis, Fed Cup et Jeux Olympiques) a présenté ce qui suit:

Règlement 19 COMPETITIONS DES ZONES – PARTICIPATION & ANNEXE A –RÈGLEMENTS SPÉCIAUX POUR LES COMPETITIONS DES GROUPES III AND IV

Amendement des Règlements pour séparer les zones Europe / Afrique ci-dessous du Groupe II à partir de 2010, tel que discuté à fond lors de la Session sur les questions clés.

19. COMPETITIONS DES ZONES - PARTICIPATION

Les Nations qui ne se qualifient pas pour concourir dans le Groupe Mondial participent aux Compétitions des Zones comme suit:

- (a) Zone Amériques
Nations situées sur le continent américain.
- (b) Zone Asie/Océanie
Nations situées sur le continent asiatique/en Océanie.
- (c) Zone Europe/Afrique
Les Nations européennes dont le territoire principal se trouve dans les limites de l'Europe ainsi que et les Nations situées sur le continent africain.

24 Nations au total disputent la compétition des Zones du groupe I, 32 Nations disputent la compétition des Zones du Groupe II, ~~32 Nations participent à la compétition des Zones du Groupe III~~ et les autres Nations participeront à la compétition des Zones de Groupe III ET IV.

Si une Zone ne comprend qu'une seule Nation, celle-ci est déclarée vainqueur de la compétition dans cette Zone.

Les Nations comprises dans les Zones ci-dessus sont dénommées ci-après Nations concurrentes des Zones.

24. COMPETITIONS DES ZONES - GROUPE III ET GROUPE IV

Les Nations qui ne sont pas qualifiées pour concourir dans le Groupe Mondial ni dans les compétitions des Zones des Groupes I ou II devront participer à la compétition des Zones du Groupe III et du Groupe IV de leur Zone conformément aux Règlements spéciaux détaillés dans l'Annexe A.

ANNEXE A

RÈGLEMENTS SPÉCIAUX POUR LA COMPÉTITION DES ZONES - GROUPES III ET IV

PARTICIPATION AU GROUPE III D'UNE ZONE

~~32~~ Les Nations non qualifiées pour concourir ni dans le Groupe Mondial ni dans les Groupes I et II de leur zone, participeront à la compétition dans le Groupe III de leur Zone de la manière suivante:

(a) Zones Amériques et Asie/Océanie

Huit (8) Nations de la Zone des Amériques et huit (8) Nations de la Zone d'Asie/Océanie joueront chacun dans le Groupe III de leur Zone. Leur sélection se fera comme suit:

- (i) Les deux Nations reléguées du Groupe II de leur Zone l'année précédente.
- (ii) Les Nations qui ont concouru dans le Groupe III l'année précédente et qui n'ont pas été promues au Groupe II ou reléguées au Groupe IV et
- (iii) Les deux Nations ayant obtenu les meilleurs résultats du Groupe IV l'année précédente.

b) Zone Europe/Afrique

LES NATIONS QUI NE SONT PAS QUALIFIÉES POUR CONCOURIR DANS LE GROUPE MONDIAL OU DANS LES GROUPES I OU II DE ZONES ~~Seize Nations~~ de la Zone Europe/Afrique joueront dans le Groupe III. Ces Nations seront divisées de telle sorte que LES

NATIONS EUROPEENNES DONT LE TERRITOIRE PRINCIPAL SE TROUVE DANS LES LIMITES DU CONTINENT EUROPEEN JOUERONT DANS LE GROUPE III DE LA ZONE EUROPE ET LES NATIONS SITUEES SUR LE CONTINENT AFRICAIN JOUERONT DANS LE GROUPE III DE LA ZONE AFRIQUE. ~~Il y a huit Nations sur chaque terrain et~~ Leur sélection se fera comme suit:

- (i) Les quatre Nations reléguées du Groupe II l'année précédente
- (ii) Les Nations qui ont concouru dans le Groupe III l'année précédente et qui n'ont pas été promues au Groupe II ~~ou reléguées au Groupe IV et~~
- ~~(i) Les quatre Nations ayant obtenu les meilleurs résultats du Groupe IV l'année précédente~~

PARTICIPATION AU GROUPE IV D'UNE ZONE

Les Nations non qualifiées pour concourir ni dans le Groupe Mondial ni dans les Groupes I, II et III de leur zone, et toute Nation n'ayant pas pris part à la compétition l'année précédente, participeront à la compétition dans le Groupe IV de leur Zone de la manière suivante:

a) Zones Amériques et Asie/Océanie

Les Nations d'Amérique et d'Asie/Océanie ayant concouru dans le Groupe IV l'année précédente et qui n'ont pas été promues, ainsi que celles qui ont été reléguées du Groupe III l'année précédente, plus toute Nation participant à la compétition pour la première fois ou n'ayant pas pris part à la compétition l'année précédente.

~~b) Zone Europe/Afrique~~

~~Les Nations d'Europe et d'Afrique ayant concouru dans le Groupe IV l'année précédente et qui n'ont pas été promues, ainsi que celles qui ont été reléguées du Groupe III l'année précédente, plus toute Nation participant à la compétition pour la première fois ou n'ayant pas pris part à la compétition l'année précédente.~~

PROMOTION/RELEGATION DANS LES ZONES - GROUPE III

Les deux Nations ayant le meilleur score dans la zone américaine, les deux Nations ayant le meilleur score dans la zone Asie/Océanie, ~~et les DEUX quatre Nations ayant le meilleur score dans la zone Europe Afrique~~ ET LES DEUX NATIONS AYANT LE MEILLEUR SCORE DANS LA ZONE AFRICAINE sont promues pour l'année suivante à la compétition des Zones de Groupe II de leur Zone respective l'année suivante.

Les deux Nations classées dernières de la Zone américaine ~~ET les deux Nations classées dernières de la Zone Asie/Océanie et les deux Nations classées dernières à chaque lieu de rencontre de la Zone Europe/Afrique,~~ sont reléguées au Groupe IV de la compétition dans leur Zone respective l'année suivante.

PROMOTION DANS LES ZONES - GROUPE IV

Les deux Nations ayant le meilleur score dans la zone américaine ~~ET les deux Nations ayant le meilleur score dans la zone Asie/Océanie et les quatre Nations ayant le meilleur score dans la zone Europe/Afrique~~ sont promues pour l'année suivante à la compétition des Zones de Groupe III de leur Zone respective l'année suivante.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

2. ANNEXE G – ORGANISATION DE LA FINALE DE LA COUPE DAVIS

Addition à l'Annexe G spécifiant les critères de sélection de la ville recevant la Finale de la Coupe Davis.

TOUTES LES DISPOSITIONS POUR LA FINALE DE LA COUPE DAVIS DOIVENT ETRE APPROUVEES PAR LE COMITE DE LA COUPE DAVIS (VOIR REGLEMENT 9)

L'ITF informera la Nation accueillant la Finale de la Coupe Davis de toutes les exigences particulières qui incluent ce qui suit:

(A) LA VILLE OU LA FINALE AURA LIEU SERA LA CAPITALE OU L'UNE DES VILLES PRINCIPALES DU PAYS AYANT UN ACCES AISE A UN AEROPORT INTERNATIONAL. UN NOMBRE SUFFISANT D'EQUIPEMENTS HOTELIERS DE PREMIERE CLASSE DOIT ETRE DISPONIBLE (DANS UN RAYON MAXIMUM DU STADE DE 45-MINUTES EN VOITURE) POUR L'HEBERGEMENT DES EQUIPES, SPONSOR DU TITRE ET SPONSORS INTERNATIONAUX, MEDIAS ET OFFICIELS.

- (b) Une capacité minimum de 12 000 places assises pour les spectateurs sauf dérogation accordée par le Comité de la Coupe Davis.
- (c) La désignation d'un représentant de l'ITF pour établir la liaison avec la Nation hôte. La nation hôte mettra gratuitement à la disposition du représentant de l'ITF, un bureau correctement équipé sur le lieu de la rencontre. Ce bureau sera mis à sa disposition s'il le requiert, dès que le lieu de la rencontre a été confirmé. S'il n'y a pas de bureau disponible sur place, celui-ci pourra être situé aux locaux de la Fédération s'ils se trouvent dans la même ville. S'il n'existe pas de bureau convenable dans la ville, celui-ci pourrait être placé dans une chambre d'hôtel. Le bureau du lieu de la rencontre doit être fourni le plus tôt possible. La principale responsabilité du représentant de l'ITF sera d'assurer l'application des présents Règlements et de régler les affaires commerciales et concernant les sponsors détaillées dans le Manuel des Opérations de la Coupe Davis.
- (d) Passes et installations pour les médias internationaux, presse, TV et photographes (Voir Annexe H).
- (e) Places dans le box présidentiel.
La Nation hôte consultera l'ITF pour assurer que des places de faveur soient accordées pour toutes les personnalités (ITF, la Nation en visite, le Sponsor du titre et les représentants des sponsors internationaux) (voir Annexe I).
- (f) Fonctions officielles (Tirage, cérémonies d'ouverture et de clôture, banquets etc.)
La Nation hôte consultera l'ITF pour s'assurer que l'organisation de chaque fonction officielle est convenable. La Cérémonie d'ouverture aura lieu avant le premier match simple le vendredi. La cérémonie de clôture sur le court, y compris la présentation de la Coupe Davis à la Nation championne, aura lieu le dimanche suivant le dernier match sauf décision prise par le Comité de la Coupe Davis. Le banquet officiel aura lieu le dimanche soir.
- (g) Présentation du trophée de la Coupe Davis sur le court pendant toute la durée des trois jours.
La Nation hôte est responsable s'assurer la sécurité du trophée de la Coupe Davis pendant la durée de sa présence dans le pays de la Nation hôte. Après la Finale, c'est à la Nation gagnante d'assumer la responsabilité de l'expédition du trophée de la Coupe Davis dans son pays (si c'est un autre pays que l'hôte), d'en assurer le dédouanement et de régler tous les frais encourus.
La Nation gagnante a également la responsabilité d'assurer l'expédition du Trophée à l'ITF l'année suivante, de procéder à son dédouanement et de régler tous les frais encourus.
- (h) Réception et prestations aux Sponsors du titre et aux Sponsors internationaux.
- (i) Espaces de présentations, salons des personnalités et bureaux du personnel de l'ITF.

L'Assemblée a **adopté** la proposition.

Le rapport sur la Fed Cup a été présenté à L'Assemblée. Il n'y a pas eu de questions.

GEORG VON WALDENFELS (Président du Comité de la Fed Cup) a indiqué la réussite à la fois sportive et financière de la Fed Cup dans son format révisé depuis 2005. Il reste cependant deux points à résoudre: tout d'abord, si les concurrentes de la Fed Cup, comme leurs contreparties de la Coupe Davis devraient se qualifier pour des points de classements – ceci est à discuter avec le Tour WTA Sony Ericsson; deuxièmement, la nécessité pour de nombreuses nations hôtes d'éviter d'organiser des rencontres déficitaires en attirant des sponsors locaux.

PAUL SMITH a présenté l'amendement suivant:

REGLEMENT VI. ORGANISATION GENERALE – GROUPE MONDIAL ET GROUPE MONDIAL II

Amendement mineur nécessaire à cause de la date de la Finale de la Fed Cup déplacée de septembre à novembre.

23. NORMES MINIMA POUR L'ORGANISATION DES RENCONTRES

Le pays qui reçoit doit s'assurer que l'organisation d'une rencontre est conforme aux normes minima définies dans l'Annexe G.

24. ORGANISATION GENERALE DES RENCONTRES

Le questionnaire rempli doit parvenir à l'ITF pour être approuvé comme suit:

- (a) Dans le cas de rencontres du groupe Mondial et du Groupe Mondial II au plus tard soixante (60) jours après le tirage.

- (b) Dans le cas des demi-finales du Groupe Mondial au plus tard quinze (15) jours après la fin du 1er tour.
- (c) Dans le cas des matchs de barrage du Groupe Mondial et du Groupe Mondial II au plus tard vingt et un (21) jours après le tirage pour les barrages.
- (d) Dans le cas de la Finale, au plus tard ~~sept~~ TRENTE (7 30) jours après la fin des demi-finales.

Les annonces relatives au questionnaire ne peuvent être faites que lorsque le questionnaire a été approuvé par l'ITF.

Tout changement proposé d'emplacement, de surface, d'horaires de jeu, de balles ou autre objet approuvé dans le questionnaire, ne peut se faire qu'après approbation de l'ITF.

Les heures de démarrage peuvent être changées par l'ITF pour accommoder toute chaîne de télévision internationale ou pour honorer d'autres accords à condition que l'ITF consulte en premier lieu la Nation hôte et prenne en toute considération les facteurs d'importance pour le succès de l'épreuve dans la Nation qui reçoit.

La Nation hôte a la responsabilité d'informer la Nation en visite de toutes les conditions d'obtention de visas quand elle lui fait parvenir les détails de l'organisation de la rencontre. La Nation hôte doit s'assurer qu'aucune autre épreuve de tennis n'est prévue dans un rayon de 200km du lieu choisi pour la rencontre pendant toute la durée de la rencontre de Fed Cup.

Chaque nation du Groupe mondial devra, si elle a la possibilité de recevoir une demi-finale, informer l'ITF de tous les emplacements possibles (ville et stade) au plus tard quinze (15) jours avant le début du premier tour.

Chaque nation du Groupe mondial devra, si elle a la possibilité de recevoir une la Finale, informer l'ITF de tous les emplacements possibles (ville et stade) au plus tard quinze (15) jours avant les demi-finales.

Note: L'organisation générale des épreuves des Groupes régionaux figure à l'Annexe A.

L'Assemblée a **adopté** la proposition – à l'unanimité.

RAPPORTS DEPARTEMENTAUX

L'Assemblée a reçu les rapports sur les épreuves de tennis des Jeux Olympiques (plus un historique du Président) et du Comité des Grands Chelems. Il n'y a pas eu de questions.

L'Assemblée a reçu le rapport sur les circuits professionnels de l'ITF (y compris tennis de plage). En réponse à une question d'ALEKSEI SELIVANENKO (Russie) le Président a dit qu'il était convaincu qu'à terme les joueurs de Tennis de plage recevraient les mêmes conditions et privilèges hors courts que les "joueurs normaux", comme cela s'était produit pour le Tennis en fauteuil roulant.

L'Assemblée a reçu les rapports de la Hopman Cup et de l'arbitrage. Il n'y a pas eu de questions

L'Assemblée a reçu le rapport sur le Tour WTA Sony Ericsson. Il n'y a pas eu de questions. La nomination – finalement à l'unanimité – au poste de PDG de Stacey Allaster, ancien vice-président de la Fédération canadienne, a été noté avec approbation.

L'Assemblée a reçu les rapports des départements des affaires commerciales, du développement et des compétitions juniors.

L'Assemblée a reçu les rapports du Tennis seniors, en fauteuil roulant et du département science et technique. Il n'y a pas eu de questions.

Les présidents partants du Comité des Compétitions Juniors, CHRISTINE UNGRICH MUELLER, et du tennis en fauteuil roulant, JAN CARLZON, ont reçu les applaudissements de l'Assemblée pour leurs travaux de présidents pendant six et huit ans respectivement.

ELECTION BIANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les douze candidats suivants ont été élus au Conseil d'administration de la Fédération Internationale de Tennis pour un mandat allant de 2009 à 2011:

GARVIN Lucy	319
MARGETS Juan	311
POLLARD Geoff	302
DUPRÉ Jacques	296
SMITH Stuart	292
KHANNA Anil	290
MURASHKOVSKY Roman	248
VON WALDENFELS Georg	243
EL SHAFEI Ismail	243
JOHNSON Franklin	239
GRAHAM Jack	236
KYPRIOTOS Chris	222 (=Le plus grand nombre de voix pour un candidat d'Amérique du Sud)

Les résultats des cinq autres candidats sont comme suit:

CHERIF Tarak	232
STAMMBACH René	215
VAN BIJSTERVELD Karin	214
VANDAELE Luc	140
CARRIZOSA Miguel	110

ELECTION BIANNUELLE DU TRESORIER HONORAIRE

DAVID JUDE a été ré-élu Trésorier honoraire de l'ITF de 2009 à 2011. Il n'y avait pas d'autre candidat.

RECOMPENSES POUR SERVICES RENDUS AU JEU

Le président a présenté les nominations pour récompense des Associations nationales:

ALEXANDER John	Australie
DMITRIEVA Anna	Russia
FRANK Anne-Lise	USA
INOYATOV Rustam	Ouzbekistan
KAWATEI Eiichi	Japon
KUMOVA Azmi	Turquie
LAMBERT David	Bermudes
MAIN Lorne	Canada
OBZILER Tzipi	Israël
TOORAWA Akhtar Anner	Ile Maurice

Nomination de la Commission des Entraîneurs

van FRAAYENHOVEN Frank Pays-Bas

Nomination du Conseil d'administration

FERRARI Charlotte France

L'Assemblée a **approuvé** toutes les récompenses ci-dessus à l'unanimité

SELECTION DES EXPERTS COMPTABLES

KPMG UK ont été choisis comme experts comptables jusqu'à et y compris le dernier jour de l'Assemblée générale annuelle de 2011.

ASSEMBLEE GENERAL ANNUELLE DE 2010

Le Président a annoncé que la prochaine AGA se tiendrait à Washington DC du 23 au 25 août 2010. L'invitation officielle à Washington a été annoncée par LUCY GARVIN, Présidente de l'USTA.

FUTURES ASSEMBLEES GENERALES ANNUELLES

Le Président a annoncé que l'AGA de 2012 avait été attribuée au Danemark.

Les Nations suivantes ont déjà exprimé leur disponibilité pour accueillir l'AGA de 2011:

AFRIQUE DU SUD

SUISSE

CHINE

Les Nations suivantes se sont également présentées à l'Assemblée comme candidates:

INDE

THAÏLANDE

BRESIL

Les EMIRATS ARABES UNIS ont exprimé leur souhait de recevoir l'AGA de 2013.

AUTRES QUESTIONS

La nomination tardive du Conseil d'administration de JUDY LEVERING (USA) comme Conseillère honoraire à vie a été validée et approuvée par l'Assemblée par une très grande majorité.

Le Président a remercié les membres du Conseil et les délégués de leur soutien, les directeurs et employés de l'ITF de leurs contributions à l'AGA, l'équipe de l'AGA de l'ITF et la RFET.

Le Président a déclaré l'Assemblée close à 15h.03.

COMPTE-RENDU des SESSIONS SUR LES QUESTIONS CLES de 2009

Les Sessions sur les Questions clés ont commencé à 11h45 par l'accueil du Président, FRANCESCO RICCI BITTI, des délégués et deux invités spéciaux de BNP Paribas, ANTOINE SIRE (Directeur de la Marque, des Communications et de la Qualité à BNP Paribas) et JUAN BRIZ (Directeur de la Communication à BNP Paribas, Espagne).

ANTOINE SIRE a fait une présentation détaillée, retraçant le développement de l'expansion de la relation entre BNP Paribas et l'ITF au cours des dix dernières années – d'abord comme sponsors de la Coupe Davis, puis de la Fed Cup et plus récemment du Tennis en fauteuil roulant. Il a expliqué l'importance du choix d'emplacement pour le déroulement des épreuves en ce qui concerne la bonne activation de parrainages. Il a été chaudement applaudi par l'Assemblée.

COUPE DAVIS CUP et FED CUP – PARRAINAGES

La première présentation de l'ITF a été celle de JUAN MARGETS (Vice-président et Président du Comité de la Coupe Davis). Il a souligné l'importance continue pour les sponsors de villes attrayantes, de bons lieux de jeu et de la meilleure couverture TV possible, nationale et internationale. Il a décrit la situation actuelle sur les parrainages et partenariats, qui est qu'il reste des contrats de parrainage non remplis; il a poursuivi par une analyse détaillée des positions commerciales de chacun des principaux sponsors des Coupes Davis et Fed, à la lumière de la récession économique mondiale actuelle. Les revenus pour la Coupe Davis comme pour la Fed Cup sont pratiquement assurés à 100% pour l'année en cours; tandis que pour 2010 et 2011 les revenus garantis sont respectivement de 77% et 58% pour la Coupe Davis et de 92% et 61% pour la Fed Cup.

SUNIL KAIKINI (Directeur, Télévision) a dit que bien la diffusion télévisée reste la principale source de couverture des épreuves de l'ITF, les transmissions à haut débit et par portables se développaient en alternatives. En ce moment, les budgets des chaînes de TV sont en baisse parce qu'ils ont été directement affectés par la chute mondiale des recettes publicitaires. Les revenus TV de la Coupe Davis et de la Fed Cup en 2008 ont dépassé la prévision budgétaire de 20%, mais l'horizon proche reste très bouché.

PAUL SMITH (Directeur – Coupe Davis, Fed Cup et Jeux olympiques) a passé en revue les récents développements de l'administration et des finances de la Fed Cup, et noté qu'en 2009, la Fed Cup avait pour la première fois fait un bénéfice – développement prometteur pour les pays d'accueil, dont beaucoup organisent actuellement les épreuves à perte. Il a ensuite passé en revue la Coupe Davis de la même manière, et signalé deux changements importants des règlements qui seraient soumis à l'AGA le lendemain.

Les questions suivantes ont été posées par:

FRANKLIN JOHNSON (USA) sur la date de la Coupe Davis la semaine après Wimbledon. LE PRESIDENT a admis que la date n'était pas idéale, mais a insisté sur le fait que c'était cependant le meilleur compromis pour s'inscrire entre les autres épreuves du calendrier. JUAN MARGETS a ajouté qu'il y avait un accord de cinq ans sur cette question avec le Tour ATP, mais que celui-ci comportait une clause de sortie annuelle. La situation était surveillée de près.

DAVID HARNIK (ISRAEL) s'est enquis du niveau des joueuses de Fed Cup. JUAN MARGETS a répondu que l'ITF n'avait aucune obligation contractuelle envers aucun sponsor de garantir un niveau spécifique pour les joueuses – mais bien entendu plus le niveau des joueuses était bon, mieux c'était pour tout le monde.

FINANCES et ADMINISTRATION

DAVID JUDE (Trésorier honoraire et Président du Comité des Finances) a présenté les points saillants du rapport des comptes et du rapport du Trésorier à l'AGA:

- Les recettes des opérations ont produit un excédent de \$2,467millions contre un budget prévoyant des pertes de \$1,125m
- Les recettes des parrainages et TV ont dépassé les espérances du budget de \$2,192millions et \$1,270millions respectivement.
- Néanmoins, une réduction sur l'année de la valeur du portefeuille d'investissements de l'ITF de \$5,177millions a causé un déficit global de \$3,176millions pour l'année 2008.

- Au 31 décembre 2008, le fonds de réserves s'élevait à \$27,242millions, soit l'équivalent de 60% des dépenses de 2008.

En 2009, les budgets des recettes et dépenses s'élèvent respectivement à \$45,063millions et \$44,6millions. En 2010 et 2011 il est prévu que les opérations de l'ITF dégageront un excédent.

ANTIDOPAGE

STUART MILLER (Directeur des Science et Technique) a présenté un rapport sur le programme antidopage du tennis. Il a donné les détails des nouvelles règles obligatoires sur les déplacements personnels, introduites dans le Code WADA révisé entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Les premières indications sont que le Code révisé représente une amélioration par rapport à son prédécesseur, et que jusqu'à présent son application pratique est un succès. D'autres révisions du Code Wada incluent l'élargissement de la liste des substances 'spécifiques', c'est à dire celles qui sont susceptibles d'explications de non-dopage crédibles, et la provision d'une suspension temporaire obligatoire.

CONSTITUTION

CHARLES TRIPPE (Président du Comité constitutionnel) a présenté le contexte de la proposition d'augmentation du nombre de Directeurs de 12 à 13 (à l'exclusion du Président) qui sera soumise à l'AGA. Les principales raisons sont l'élargissement de la composition géographique du Conseil et pour empêcher toute région d'avoir la majorité.

DEVELOPPEMENT

DAVE MILEY (Directeur du Développement du tennis) a donné une mise à jour sur la campagne 'Play and Stay' et présenté le lancement de 'Tennis 10s' – nouveau concept de compétition pour joueurs de 10 ans ou moins, sur des courts plus petits et avec des balles plus lentes. Le nouveau format a déjà été testé en Belgique, France et Grande-Bretagne avec succès, et il y aura une proposition de standardisation des règles qui sera soumise à l'AGA de 2010. Les règles entreraient en vigueur en 2012 et à partir de cette date il ne serait plus possible d'organiser des compétitions pour joueurs de 10 ans et moins sur des courts de taille normale avec des balles régulières.

LUCA SANTILLI (Directeur du tennis Juniors et Seniors) a détaillé la remarquable croissance du tennis Seniors dans les pays développés ces trente dernières années – mais sa croissance moins rapide dans d'autres régions et son attrait pour les Seniors dames. Il a poursuivi en indiquant comment seraient organisées les épreuves de tennis des premiers Jeux Olympiques de la jeunesse à Singapour en août 2010.

Plusieurs délégués ont fait des observations sur les critères d'âges pour les Jeux olympiques de la jeunesse, et les critères pour les équipements de 'Tennis 10s', où il était important de convaincre les fabricants éventuels qu'il y aurait un marché suffisant pour des balles plus lentes et des raquettes plus petites.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TOURNOIS DE TENNIS PROFESSIONNELS

BILL BABCOCK (Directeur, Grands Chelems et tournois professionnels) a présenté les résultats des travaux du groupe de travail, établi pour offrir formation et assistance sur place là où nécessaire aux Associations nationales qui ont ou espèrent organiser des championnats de tennis homologués par l'ITF.

CONSEIL DES CLUBS INTERNATIONAUX DE TENNIS SUR GAZON

BARRY WEATHERILL et JULIAN TATUM, du Conseil des clubs internationaux de tennis sur gazon ont fait la dernière présentation et ont rappelé l'histoire du Conseil, ses buts, son engagement actuel dans le tennis international, et ses plans pour oeuvrer de plus en plus étroitement avec les Associations nationales.

Le Président a clos les Sessions sur les questions clés à 17h30.